

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Le samedi de 9h00 à 12h00 et le jeudi après-midi de 13h30 à 18h00

CONSEIL MUNICIPAL

Dans le contexte sanitaire actuel, le Maire et le conseil municipal ont pris la décision d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le dimanche 10 janvier à la Halle Marcel Vergnaud.

VIE DES COMITES CONSULTATIFS

La municipalité remercie toutes les personnes qui se sont manifestées pour rejoindre les différentes commissions. Les comités représentent un lieu d'échange, de réflexion et de débat avec les Favergeois et pour les Favergeois. Si la période n'a pas été propice aux réunions, nous espérons vous retrouver en ce début d'année 2021.

Comité Culture

La compagnie Ad Libitum avec Claire Delgado, soutenue par le Département et par la Mairie de Faverges de la Tour, propose depuis septembre des ateliers à deux classes de l'école élémentaire et à des amateurs chanteurs, pour la préparation d'un concert prévu le 30 janvier 2021 (sous réserve des conditions sanitaires en vigueur).

Le 21 septembre, Claire Delgado Boge était à l'école pour présenter le concert en vidéo aux enfants et échanger avec eux. Elle a pu, à cette occasion se présenter et leur expliquer la démarche du concert et du collectage de chansons. En raison de la Covid-19, les musiciens n'ont pas pu y assister.

Depuis, ils travaillent sur l'apprentissage d'une chanson indienne Adijé Ubba et sur les chants collectés.

Les amateurs ont pratiquement tous eu leurs cours individuels avec Claire, à la salle de la médiathèque et ont pu répéter une fois avant le 2^{ème} confinement. Depuis, ils se retrouvent régulièrement en visio pour garder le lien et travailler autrement leurs chants avec Claire.

Pour l'instant, la date du concert est maintenue au 30 janvier 2021

Comité Environnement

Broyage : des séances de broyage sont organisées les samedis matins : 16 janvier et 24 avril sur le parking du cimetière. Apportez vos branchages et repartez (ou non) avec le broyat.

Le broyat produit est très utile pour le paillage de vos jardins ou pour apporter la matière carbonée nécessaire à la régulation de votre composteur.

Et si vous désirez du broyat, vous pouvez venir en récupérer dans la matinée.

Comité Bâtiment

Un éclairage extérieur a été installé sur le bâtiment public accueillant le commerce « Comptoir de campagne ».

VIE PRATIQUE

Restaurant La Cabane

En cette période, le restaurant La Cabane propose toujours des plats à emporter. Il a aussi mis en place un service de livraison à domicile pour les communes limitrophes de Faverges de la Tour et pour une commande de 35€ minimum.

Réservation : 04 74 33 84 71 ou 07 86 84 78 37 à partir de 11h30 et 18h00.

Page Facebook : @LaCabane38110

Chris Pizza

Nouveauté : à partir de janvier 2021, le camion pizza sera présent les samedis et les dimanches soirs sur la Place des Écoliers.

Distribution de masques

La préfecture de l'Isère a attribué à chaque commune des masques à usage unique en papier jetables (types chirurgicaux) destinés en priorité aux personnes allocataires de diverses aides (CMU, AME). Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à passer en mairie avec un justificatif pour les récupérer.

Chiens – Rappel

Nous sommes souvent interpellés en mairie pour les nuisances occasionnées par le vagabondage et les aboiements des chiens.

Les aboiements à longueur de temps, de jour comme de nuit entraînent souvent des conflits.

Nous demandons aux propriétaires des chiens concernés de mettre en place des actions éducatives et de se rapprocher de maîtres-formateurs en éducation canine qui pourraient leur indiquer les meilleures pratiques ou outils.

En ce qui concerne le vagabondage, il est **interdit**. Les propriétaires sont responsables des dégâts ou accidents que pourraient causer leur chien. Merci de vérifier les clôtures et de tenir les portails fermés. La mairie a signé une convention avec la SACPA de Renage qui intervient sur la prise en charge et la mise en fourrière des animaux errants. Vous pouvez faire des signalements en mairie.

Brûlage

Rappel : le brûlage à l'air libre est interdit.

Une amende de 450 euros peut être appliquée au contrevenant.

Valorisons nos déchets verts : broyage et paillage, compost, mulching.

Dépôts sauvages

Selon l'article R635-8 du code pénal, le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public [...] des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **1500€**.

Déclaration préalable de travaux (DP)

C'est une autorisation d'urbanisme qui est exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle est obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est nécessaire pour les travaux suivants : extensions, portes, fenêtres, toiture, transformation d'un garage, ravalement de façade, construction nouvelle (abri de jardin), piscine, installation d'une caravane, clôture, changement de destination d'une habitation.

Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

SICTOM

Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables : Retrouvez le calendrier des collectes sur le site du

SICTOM : <http://www.sictom-morestel.com>

Déchèteries : l'accès aux déchèteries se fait sans rendez-vous. Il est demandé à tous les usagers :

- de limiter leurs déplacements en déchèteries et de venir uniquement si cela est nécessaire,
- de venir avec leur pelle et leur balai pour nettoyer leur emplacement après vidage (aucun prêt sur place)
- de respecter les gestes barrières et la distanciation avec les agents et les autres usagers
- de porter un masque.

Retrouvez les horaires d'ouverture sur le site du SICTOM : <http://www.sictom-morestel.com/les-dechetteries/horaires/>

VIE DU VILLAGE

Médiathèque municipale

Depuis mi-novembre certaines médiathèques ont mis en place un service « Drive ».

Pour contacter ce service commun sur les Vals du Dauphiné :

- par mail sur drive@valsdudauphine.fr
- par téléphone au 04 74 83 59 00

Plus simplement pour nous contacter directement :

- une demande écrite dans notre boîte à livres
- un mail à bibliotheque.faverges@orange.fr

Ce service est maintenu malgré l'ouverture au public dans certaines structures.

Dans tous les cas, n'oubliez pas de préciser votre nom, adresse et numéro de téléphone pour qu'on puisse vous contacter lorsque la commande est prête.

Depuis le 2 décembre, la médiathèque de Faverges de la Tour est de nouveau ouverte au public aux horaires habituels. Les bénévoles vous y accueillent donc avec plaisir : le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 15h30 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Rappel : l'inscription est gratuite pour les moins de 18 ans et de 10 Euros par an pour un adulte (5 Euros pour tarif réduit).

Si les nouvelles consignes gouvernementales le permettent, la prochaine animation « APRÈS-MIDI JEUX en FAMILLE » du 24 janvier 2021 de 14h30 à 17h30 aura lieu. Vous serez informés des modifications sur le site de la mairie en temps voulu.

État civil

Naissances :

Maélie, Sylvie, Brigitte CONTAMIN le 24 septembre, 184 Allée des Tilleuls
Éléonore, Louise, Yvonne BERTHET le 4 octobre, 97 rue de la Rolandière
Alicia, Christiane, Marie-Louise MILANI le 5 octobre, 207 chemin de Dième
Chloé, Solange PELISSIER le 17 octobre, 10 Place des écoliers

Décès :

Georges, Bernard PILOT le 09 octobre 2020
Germaine, Adèle FLACHER le 26 octobre 2020
Daniel, Gilbert GUETAT le 21 octobre 2020
Joseph, Albert BONNARD le 08 novembre 2020
Adèle, Andréa MARION le 14 novembre 2020

VIE ASSOCIATIVE

Certaines associations ont repris une activité réduite (effectif, occupation des salles soumis à condition sanitaire).

A.S.C

Nous espérons reprendre rapidement toutes nos activités (Badminton, Bodyart, Chant, Dessin, Gymnastique, Intens'training, Pickleball, Scrabble, Tennis). Pour vous inscrire à une activité vous pouvez contacter le responsable qui vous renseignera sur les modalités (renseignements sur le site de la mairie).

Le court de tennis situé à côté de la mairie, est accessible toute l'année. Vous avez deux solutions pour pratiquer votre sport favori :

- Adhérer à l'année à l'ASC en contactant Thibaut MAGOTTE tennisc38110@gmail.com ou 06.12.93.34.59
- Ou pour jouer occasionnellement, vous pouvez réserver au « Comptoir de campagne » pour la somme de 5€ de l'heure.

Bon sport à toutes et tous.

Amicale des Donneurs de Sang de La Bâtie/Faverges

Les prochaines collectes de sang en 2021 : lundi 4 janvier à La Bâtie-Montgascon et lundi 12 avril à Faverges de La Tour de 16h30 à 19h45. La prise de rendez-vous est fortement conseillée par l'établissement français du sang sur le site et cela jusqu'à la dernière heure avant la collecte : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>.

"Le Don de Sang bénévole, je fais ce geste sans savoir pour qui, mais en sachant pourquoi !"

VIE INTERCOMMUNALE

Mission Locale Nord-Isère

Association financée par l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère, la Mission Locale Nord Isère exerce une mission de service public de proximité avec un objectif : permettre

l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés et les rendre acteurs et responsables de leur insertion sociale et professionnelle.

Elle les accompagne dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc.) en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés, dont les entreprises.

N'hésitez pas à nous contacter !

Maison de l'Emploi et de la Formation, 7 rue Pierre Vincendon, 38110 La Tour du Pin

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (fermeture au public les jeudis après-midi).

04 74 97 64 67 ou contact@mlni.fr

Les Vals du Dauphiné

La maison France Services délivre une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, France services articule présence humaine et outils numériques. Ses missions : l'accueil, l'information et l'orientation, l'accompagnement aux démarches administratives, l'aide à l'utilisation des services et des outils numériques, la mise en relation avec les partenaires.

Ses domaines : La famille, la santé, le social, la retraite, l'autonomie, l'emploi, le logement, l'énergie, la formation et l'orientation.

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/france-services/>

04 76 32 71 99 ou franceservices@valsdudauphine.fr

Les Chantiers Jeunes sont un dispositif d'accès à l'emploi pour les 16-20 ans du territoire des Vals du Dauphiné. Ils proposent des contrats rémunérés de 20 heures sur les périodes de vacances scolaires.

Vous avez entre 16 et 20 ans, vous habitez les Vals du Dauphiné, vous souhaitez réaliser un chantier jeune durant les vacances scolaires de février 2021.

Dépôt de candidature : du 9 décembre 2020 au 10 janvier 2021 23h59.

Pour postuler : <https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/jeunesse/les-chantiers-jeunes/>

Plan Climat : En lien avec les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 (COP 21), conformément à la loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné a décidé d'engager l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). À travers ce plan, les élus de la collectivité marquent leur volonté de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique global et à la construction d'une société post-carbone.

Une procédure de consultation du public électronique est organisée sur ce projet du **jeudi 7 janvier 2021 à 9h00 au lundi 8 février 2021 à 18h00 inclus**.

Retrouvez toutes les pièces du dossier sur le site :

<https://www.valsdudauphine.fr/la-collectivite/avis-de-consultation-public-du-plan-climat/>

Pour plus d'informations, contactez le service Développement durable de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné par téléphone au 04 74 97 05 79 ou par mail planet@valsdudauphine.fr.

Visioconférence pour enfants : « La nature peut-elle rendre les Hommes heureux ? ».

Les Vals du Dauphiné, en partenariat avec Anne Delatour, formée aux ateliers SEVE (*Savoir Être et Vivre Ensemble*) proposent un atelier de philosophie pour permettre aux enfants d'échanger leurs idées sur des sujets liés à la nature et à l'environnement, de raisonner par eux-mêmes et de s'écouter dans le respect et la tolérance.

Samedi 9 janvier 2021 de 10h30 à 11h30.

Réservation par téléphone au 04 76 91 34 33 / 06 99 86 35 05 ou par mail p.bernard@lepicvert.asso.fr

Les places sont limitées afin de constituer un petit groupe entre 5 et 10 enfants.

Le groupe est uniquement constitué d'enfants, sans présence des parents.

À NOTER

L'info en direct

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion et rester au plus près de l'actualité du village, vous pouvez recevoir par mail les dernières infos "en direct". C'est un bon moyen pour la mairie de vous transmettre les informations qu'elle reçoit.

Envoyez simplement "info en direct" à l'adresse accueil@faverges-tour.fr.

Bien sûr le secrétariat enlèvera vos coordonnées de la liste sur simple demande, et ne les transmet à personne !

Photos et dessins du village

Le comité recherche toujours des photos (uniquement prises à Faverges) de paysages, d'animaux sauvages, du patrimoine, des rencontres sportives et fêtes associatives... afin d'illustrer les bulletins municipaux et le diaporama des vœux. Vous pouvez nous les envoyer à l'adresse communication@faverges-tour.fr.

Distribution

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à « L'actu » et/ou qui l'ont distribuée. Si vous souhaitez vous aussi aider à la distribution, faites-vous connaître en mairie !

Comité de rédaction

Jean-Marc Damais, Olivier Ferré, Chantal Majo, Gisèle Gaudet, Karine Serinda, Wanda Simonutti.

CALENDRIER des ÉVÉNEMENTS

Important : en raison des conditions sanitaires actuelles, de nombreux événements sont suspendus, en attente des prochaines décisions gouvernementales et préfectorales.

Les manifestations mentionnées ci-dessous sont sous réserve de l'évolution de la situation (voir avec les organisateurs). Des informations vous seront communiquées par « L'info en direct » et la page Facebook [@favergesdelatour38](https://www.facebook.com/favergesdelatour38).

Janvier

Lundi 04	Don du sang - Collecte - 16h30/19h45	La Bâtie-Montgascon
Samedi 09	BCFD – Vente galettes des rois et brioches à emporter	Sur réservation
Dimanche 10	Vœux du maire - 10h30 – Annulé	Halle M. Vergnaud
Samedi 30	Sou des Écoles – Chorale – 18h00 - Vente à emporter	Halle M. Vergnaud

Février

Dimanche 07	Honneur à nos Aînés – Repas à 12h00 / Concours de belote à 15h00	Salle des Fêtes
Dimanche 21	La Boule Favergeoise – Tripes à emporter	
Samedi 27	Génération Favergeoise – Soirée coinche	Salle des Fêtes
Dimanche 28	BCFD – Tombola	

Mars

Samedi 06	Foot Vétérans – Vente de Flammekueches – 9h30	Esplanade Mairie
Dimanche 21	Honneur à nos Aînés – Lasagnes à emporter	Salle des Fêtes
Samedi 27	Takatapella – Concert – 19h30	Halle M. Vergnaud

Avril

Samedi 03	Sou des Écoles – Matinée sportive et vente à emporter	Halle M. Vergnaud
Lundi 12	Don du sang - Collecte - 16h30/19h45	Salle des Fêtes
Lundi 12	Sou des Écoles – Chasse aux œufs	Halle M. Vergnaud
Samedi 17	La Boule Favergeoise – Challenge Collonge – 8h00	Halle M. Vergnaud
Dimanche 18	BCFD – Vide-Grenier	Dolomieu